

# Un artisan minier, charbon, verre, chaux et ciments au Pays de Vaud [André Claude]

Autor(en): **Bodmer, Walter**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **25 (1975)**

Heft 3

PDF erstellt am: **20.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Oskar Lüthy als Berner erscheint, sei nur nebenbei bemerkt; der Ertrag des Alkoholmonopols kommt den Kantonen nicht «in vollem Umfang», sondern nur zur Hälfte zu, und Niklaus Riggenbach bezeichnet die Behauptung, er habe die Anregung zur Zahnradbahn von der Mount-Washington-Bahn empfangen, als «geradezu lächerlich» (Lebenserinnerungen), denn sein Patent trägt die Jahrzahl 1863, und die amerikanische Bahn wurde 1869 gebaut. Die Gründung der Universität Bern bleibt unerwähnt, ebenso das Washingtoner Abkommen, das für die Beurteilung unserer Neutralität nach dem Zweiten Weltkrieg relevant ist. Umstrittenen Fragen («vielleicht» war Rudolf von Erlach Befehlshaber der Berner im Laupenkreig) wird ausgewichen. So angenehm sich das Buch liest, ist die Häufung von drei sukzessiven Verben eine bedauerliche Belastung des sonst flüssigen Erzählerstils.

Das Buch ist sehr gut gegliedert, vermittelt eine für den knappen Raum reiche Übersicht und dürfte einen weiten in- und ausländischen Leserkreis dazu anregen, aufgrund der vom Verfasser angegebenen Literatur sich in einzelne Abschnitte zu vertiefen.

*Kirchdorf*

*Hermann Böschenstein*

ANDRÉ CLAUDE, *Un artisanat minier, charbon, verre, chaux et ciments au Pays de Vaud*. Lausanne, 1974. In-8°, 272 p., cartes, tableaux. (Bibliothèque historique vaudoise, n° 54).

La lecture de cette thèse de sciences politiques pose une question de méthode. Une étude d'histoire économique peut-elle encore se borner à décrire le cours des événements sous la forme d'Annales, sans faire de distinction entre les aspects essentiels et les points de détail? Ne devrait-elle pas, au contraire, relever les faits importants, les classer et les intégrer dans l'évolution générale d'une branche de l'économie nationale ou régionale?

Cette monographie d'un secteur industriel, «l'artisanat minier... au Pays de Vaud» s'inscrit plutôt dans le cadre de la première question, ce qui fait naître de sérieuses réserves à son sujet.

Tout d'abord, les fonds d'archives consultés révèlent de graves lacunes. Nous admettons sans autre que M. Claude ait dépouillé consciencieusement les fonds se trouvant aux Archives cantonales vaudoises. Il a même étendu ses recherches aux Archives municipales de la ville de Lausanne, à celles de la commune de Belmont et, enfin, au fonds Rivaz des Archives cantonales du Valais. Mais il ne semble pas avoir tenu compte du fait qu'entre 1536 et 1798, le Pays de Vaud a été sous domination bernoise et que l'autorité suprême était le «Grand Conseil de la Ville et République de Berne». Des recherches aux Archives d'Etat de Berne auraient été d'autant plus nécessaires que les entrepreneurs des mines de houille molassique au Pays de Vaud ont été en partie des patriciens bernois, qui ne dépendaient

nullement de l'autorité du bailli. Le soussigné sait par expérience que toutes les décisions d'ordre financier étaient prises par le Grand Conseil de Berne et que les manaux mentionnent toujours la raison des résolutions prises et souvent même le nombre de voix pour ou contre certains projets. C'est donc une lacune de taille de n'avoir pas eu recours à ces sources, dont la consultation est d'autant plus facile qu'il existe un index général de tous les manaux déposés aux Archives d'Etat de Berne. La Chambre romande des bannerets, citée par l'auteur, n'est qu'une institution administrative et exécutive qui ne mentionne pas dans ses recueils les raisons des décisions prises par le Conseil.

Une nouvelle réserve: M. Claude n'a aucune idée précise du rôle joué par la Société économique de Berne. Il la considère comme une institution gouvernementale, alors qu'il s'agit d'une société privée, souvent considérée avec méfiance par une grande partie du patriciat bernois. Elle ne détermine nullement la politique économique du gouvernement, mais parvient parfois à influencer sa politique agricole et forestière. Il existe une excellente thèse sur ce sujet, publiée en 1917 par Conrad Bäschlin, dont M. Claude ignore l'existence.

Prétendre que LL.EE. de Berne ont administré leurs pays comme une ferme (p. 65) est une constatation gratuite due à la plume d'un historien du siècle passé. L'opinion exprimée dans cette thèse nous étonne d'autant plus que M. Claude cite une étude où cette politique économique est définie, dans tous ses détails! C'est dommage qu'il n'ait pas eu connaissance de la thèse d'Hedwig Schneider, *Die bernische Industrie- und Handelspolitik im 17. und 18. Jahrhundert*, parue à Zurich en 1937. M. Claude a parfaitement le droit d'avoir une opinion contraire à celle des deux auteurs cités, mais il ne suffit pas à un esprit scientifique de répéter une phrase de Louis Vulliemin (1797-1879), tirée de son *Tableau* du canton de Vaud, mais bien d'appuyer son opinion sur une étude approfondie des sources à disposition, en présentant les raisons sur lesquelles il a fondé sa propre opinion.

Enfin, les dernières observations, d'ordre général. La seconde partie de l'ouvrage porte le titre: «Du capitalisme à l'artisanat» (p. 89). L'auteur ne propose aucune définition du terme «capitalisme» appliqué à une région où ne dominait pas l'industrie. Quelle est la raison du changement de la forme d'exploitation des mines de houille vaudoise, contraire à l'évolution générale? Si l'auteur s'était donné la peine de parcourir les liasses de la commission des mines aux Archives de l'Etat de Berne (B V n° 890), procédant à un contrôle indispensable à tout érudit qui s'occupe de recherches sur les mines de l'ancien Etat de Berne, il se serait aperçu qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les notables se faisaient des illusions sur les richesses du pays en houille. On croyait souvent que les filons de houille molassique s'élargissaient à l'intérieur des monts. Or, c'était la plupart du temps le contraire. Si un seul exploitateur, soit un artisan, pouvait y trouver son compte, c'est bel et bien la dimension du filon qui déterminait la forme d'exploitation.

Tous les géologues suisses, depuis Duparc, Ritter, Fehlmann, Heim, Letsch, Wehrli et d'autres sont d'accord qu'on ne trouve, en Suisse, de l'an-thracite qu'en Valais. Il restait à M. Claude d'en découvrir également dans l'Oberland bernois, dans les filons de houille de l'époque éocène au Beaten-berg et dans la vallée de la Kander, et dans les couches médio-jurassiques des environs de Boltigen. La thèse aurait gagné de l'intérêt si son auteur avait également pris en considération le retour à l'exploitation des autres mines de houille de Suisse pendant les deux guerres mondiales.

De nombreux points particuliers laissent le lecteur sur sa faim. Quand nous lisons (p. 22) que «les entrepreneurs, rarement expérimentés com-mettent des erreurs d'exploitation lourdes de conséquences sur le plan finan-cier», on aimerait bien savoir lesquelles, et dans quelles circonstances. A la même page apparaît Gottlieb-S. Gruner, mais pas un mot sur l'infortune de ses recherches de mines. En 1767, il est question d'une société de cent actions (quelle valeur?) créée à Thoun (p. 24): a-t-elle seulement reçu une concession? Pour le savoir, il faut consulter les manuels ou les «Spruch-bücher» aux Archives d'Etat de Berne! Un mineur «alsacien» est men-tionné à la page 25, comment s'appelait-il? On pourrait continuer cette liste...

Le manque de précision devient parfois gênant quand les chiffres se mul-tiplient, les salaires sont donnés tels quels sans essai de confrontation avec les prix usuels des denrées.

Il est plusieurs fois question de prêts et d'autres crédits accordés par l'Etat de Berne, les comparaisons qui font défaut se trouvant dans l'ou-vrage d'Ernst Lerch, *Der bernische Kommerzienrat im 18. Jahrhundert*, édité à Tübingen en 1908. Affirmer, comme le fait M. Claude à la fin d'un chapitre de trois pages (!), que Berne n'était pas disposé à engager ses fonds (p. 68) propres dans l'exploitation du sous-sol, mérite rectification. Si M. Claude avait lu les travaux qu'il cite, ou s'il avait consulté les fonds des archives d'Etat à Berne, il aurait constaté le contraire. Berne n'a pas seulement engagé ses fonds, mais encore exploité des houillères dans les vallées de la Kander et de la Simme à ses propres frais, c'est-à-dire en régie.

Faut-il souligner qu'il n'y a pas de conclusion à cette thèse? La biblio-graphie est peu satisfaisante et incomplète. Pour ne prendre que deux exemples de taille dans les ouvrages généraux, les noms de Jean-François Ber-gier et Albert Hauser sont absents de la bibliographie!

Le Centre de recherches d'histoire économique et sociale de l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne a publié dans les années passées plusieurs jolis ouvrages se basant exclusivement sur les fonds d'archives situées au canton de Vaud. On s'étonne d'autant plus qu'une thèse aussi incomplète et mal construite que celle de M. Claude ait été acceptée telle quelle pour la publication.

Zurich

Walter Bodmer